

# Insee Dossier

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 1

Décembre 2014

## Métropole Aix-Marseille-Provence Deux approches du fonctionnement interne du territoire



MISSION INTERMINISTÉRIELLE  
PROJET MÉTROPOLITAIN  
Aix/Marseille/Provence



Ce dossier a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Mission Interministérielle Projet Métropolitain Aix-Marseille-Provence.

Il est associé à la publication Insee Flash Paca n° 6, décembre 2014 :

**« Une approche du fonctionnement interne de la Métropole Aix-Marseille-Provence -  
Trois sous-ensembles de communes se détachent »**

#### **Avertissement**

Ce dossier est complémentaire de la publication Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n°6.

#### **Signes conventionnels utilisés**

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

n.s résultat non significatif

# Avant-propos

La métropole Aix-Marseille-Provence compte 1 835 700 habitants en 2011. Ce territoire, dont les contours sont très proches du périmètre de l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence, est un espace cohérent du point de vue des déplacements domicile-travail. Au sein de cet ensemble cohérent, peut-on mettre en évidence des sous-ensembles de communes qui entretiennent des relations privilégiées ? Pour répondre à cette question et donc décrire le fonctionnement interne du territoire, une multitude d'approches peuvent être envisagées. Deux d'entre elles sont mises en œuvre dans ce dossier.

La première approche pose la question d'un éventuel **fonctionnement interne en réseaux**, en analysant les mouvements de populations et d'établissements entre communes. Cette approche fait l'objet de la première partie de ce dossier, qui visera à mettre en évidence des sous-ensembles de communes sur la base de trois types d'échanges : les *déplacements d'actifs entre leur commune de domicile et leur commune de travail*, les *transferts d'établissements d'une commune à l'autre* (établissements qui changent d'adresse), et les *migrations de population suite à changement de résidence* (déménagements). L'observation de ces flux (en particulier les deux premiers) est une manière d'envisager la **structuration du territoire sous l'angle de mobilités liées à l'emploi**.

La seconde approche aborde l'organisation du territoire sous l'angle de l'**accessibilité des équipements**. Quels sont les territoires, à l'intérieur de la métropole, délimités par l'accès des habitants aux équipements et services ? Comment la géographie de ces « bassins d'accès » se trouve-t-elle modifiée en fonction des équipements considérés ? La seconde partie de ce dossier s'attachera à répondre à ces interrogations.

Enfin, la dernière partie du dossier confronte les deux approches précédentes.

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>A. Territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence</b>	<b>5</b>
<b>B. Première approche de l'organisation du territoire : quels réseaux de déplacements de populations et d'établissements entre les communes de la métropole ?</b>	<b>7</b>
<b>I. Réseaux</b>	<b>8</b>
i. Périmètre d'étude circonscrit à la métropole AMP	8
1. Réseaux (ou sous-ensembles de communes) par type de flux	8
2. Quelle évolution de ces réseaux au cours des dernières années ?	10
3. Synthèse : trois sous-ensembles de communes se détachent	11
ii. Élargissement du périmètre aux communes limitrophes	16
<b>II. Sous-réseaux</b>	<b>17</b>
i. Sous-réseaux du réseau « Ouest Métropole »	17
ii. Sous-réseaux du réseau « Aix-en-Provence - Gardanne »	19
iii. Sous-réseaux du réseau « Marseille - Aubagne »	20
<b>C. Seconde approche de l'organisation du territoire : comment l'accès aux équipements supérieurs structure-t-il le territoire métropolitain ?</b>	<b>21</b>
<b>I. Bassins d'accessibilité des 41 équipements de la gamme supérieure</b>	<b>22</b>
<b>II. Bassins d'accessibilité de certains équipements supérieurs</b>	<b>24</b>
i. Liste restreinte d'équipements : 14 équipements représentatifs des différents domaines	24
ii. Liste restreinte d'équipements : les 14 équipements les plus rares	26
<b>D. Comparaison des deux approches</b>	<b>29</b>
<b>Annexes</b>	<b>31</b>
1. Tableaux complémentaires	31
2. Périmètre élargi : les 143 communes supplémentaires	32
3. Méthode	33